



Permis de manipuler les fluides frigorigènes PMFF

Module technique « cours et examen »

Toutes personnes qui utilisent des fluides frigorigènes, au sens de l'annexe 2.10, ch. 1, al. 1, ORRChim, doit être titulaire d'un permis.

Pour obtenir le permis de manipuler les fluides frigorigènes, il est nécessaire de réussir les deux examens :

- Contrôle de compétence environnement et écologie
- Contrôle de compétence technique

Objectif de la formation	Obtention du permis de manipuler les fluides frigorigènes dans le domaine des installations frigorifiques fixes.
Public cible	Toutes les personnes amenées à utiliser des réfrigérants.
Conditions d'admissions	Être au bénéfice du certificat de compétence « Environnement & Ecologie ». Apprentissage dans une profession technique ou compréhension de la technique avec intérêt pour les processus physiques. Notions ou expérience dans le domaine frigorifique, ainsi que dans la fabrication de raccords de tuyaux en cuivre, incluant le brasage, le pliage et le sertissage.
Programme	<ul style="list-style-type: none">• Comparer et comprendre l'impact environnemental des différents fluides frigorigènes.• Elimination professionnelle des réfrigérants, des huiles.• Fondements de la physique et de la thermodynamique.• Comprendre les équivalences pression-température.• Exploiter, travaux de maintenance et d'entretien nécessaires.• Effectuer le test d'étanchéité selon l'état de la technique.• Travaux pratiques sur une installation.
Matériel / outillage	<ul style="list-style-type: none">• Ordinateur portable ou tablette numérique• Outils et équipements selon la liste fournie avec la convocation au cours.
Examen et certification	L'examen pour le certificat de compétence technique est composé d'une partie pratique et d'un examen écrit. Le permis de manipuler les fluides frigorigènes sera délivré après la réussite des deux contrôles de compétences (examens) « Environnement & écologie » et « Technique ».
Lieu	Centre de formation de l'ASF – La Croix-du Péage 1 – 1029 Villars-Ste-Croix.
Durée de la formation	Cours : 3 jours (sans l'examen) / 8h00 à 17h15 Examen : 1/2 jour (date différente du cours technique)
Prix par personne, hors taxes (Sous réserve de modification)	Entreprises membres : Entreprises non-membres : Examen : <ul style="list-style-type: none">• CHF 1'200.00• CHF 1'800.00• CHF 700.00 Ce tarif comprend la documentation, les repas de midi (les jours de cours uniquement, pas le jour de l'examen) et un café à la pause de 10h00.
Nombre de participants	Minimum 8 / maximum 12 personnes
Renseignements & inscription	www.svk-asf-atf.ch secretariat@asf-froid.ch ☎ 079 238 96 98